



MAIRIE DE BEAUFORT
7 avenue du Général de Gaulle
34210 Beaufort

Tel : 04.68.91.23.35
mairie-beaufort@orange.fr

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 mars 2026**

Étaient Présents :

Françoise PEREZ ; Frédérique CASSAN, NICOLAS CHOLET, Pascal TRIBILLON, Claude PICHON, Anne-Marie GEERTS, Coralie MARTINEZ, Alexandre TAILHADES, Julien BOURREL, Ambre CABROL

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Fernande PEREZ à >Frédérique CASSAN

Absent(s) : Néant

Ordre du jour	Adopté	Rejeté
01- Approbation du procès verbal de la séance du 20/03/2026 – Le conseil Municipal sur le rapport du Maire, approuve le procès verbal de la séance du 20/03/2026 Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
02-Délibération de délégations de Conseil Municipal au Maire - 2026-10 Pendant la durée de son mandat le maire peut recevoir par le conseil municipale plusieurs délégations afin de favoriser une bonne administration communale Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
03-Délibération de la mise en place de la commission communale des Impôts direct - 2026-11 Suite aux élections municipales il convient de mettre en place une nouvelle liste pour la commission communale des impôts direct Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
04-Délibération de la mise en place de la commission des liste électorales – 2026-12 <p style="text-align: center;">REPORTÉ</p> Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05-Délibération Commission communale d'appel d'offre-2026-13 Dans les communes de moins de 3 500 habitants, il doit être mis en place	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<p>une commission d'appel d'offres constituée du maire et de trois membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.</p> <p>Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention</p>		
<p>06 Délibération pour la désignation des délégués aux structures extérieures - 2026-14</p> <p>Suite au renouvellement du Conseil Municipal, le Maire invite l'assemblée délibérante à désigner ses représentants auprès des différents organismes et commissions extérieures.</p> <p>Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>07-Délibération désignant un correspondant à la défense-2026-15</p> <p>Il appartient au conseil municipal de désigner un Correspondant défense au sein du conseil municipal en application de la Circulaire 2004 -001395 du Ministre des Armées en date du 24 janvier 2004.</p> <p>Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>08-Délibération recrutement d'agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles - 2026-17</p> <p>Les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels de droit public indisponibles dans les hypothèses exhaustives suivantes énumérées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 :</p> <p>Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>09-Délibération recrutement d'agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité, un accroissement temporaire d'activité - 2026-16</p> <p>Les collectivités territoriales peuvent recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité et à un accroissement saisonnier d'activité en application des dispositions de l'article 3 de la loi n ° 84-53 du 26 janvier 1984</p> <p>Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>10- Divers et information :</p> <p>-Présentation du compte-rendu de l'école Maternelle -Création des commissions communales</p>		

Heure de fin 21h00

Date d'affichage : 31 mars 2026

Date de fin de l'affichage : 31 mars 2026

Date de publication : 31 mars 2026